



www.apceg.info

APCEG Association nationale des Professeurs de Communication, Economie et Gestion

Présidente : Sylvie Cordesse Marot scordesse@andorra.ad
Grand rue 48230 Chanac Tel +33 6 70 65 06 85 - +376 34 83 26

communiqué de presse

14 mars 2011

Les enseignants d'économie et gestion ont vocation à enseigner le droit et grands enjeux du monde contemporain en terminale L

A la rentrée 2012, les élèves de terminale L sont appelés à choisir un enseignement de spécialité qui peut être arts, arts du cirque, mathématiques appliquées, langues, ou droit et grands enjeux du monde contemporain. Du 7 mars au 22 avril 2011, **le ministère consulte les enseignants en lycée général sur les nouveaux programmes de terminale**. « Le droit et les grands enjeux du monde contemporain » sera enseigné 3 heures par semaine.

L'APCEG se félicite de l'introduction de l'enseignement du droit dans une filière générale. En effet jusqu'à cette réforme des lycées, l'enseignement du droit était réservé aux sections technologiques et professionnelles des lycées. L'APCEG a toujours considéré que la généralisation de l'enseignement du droit était une nécessité sociale. De plus, cette discipline peut créer un lien entre les filières générales et les autres et participer à une revalorisation des sections technologiques.

Le projet de programme (qu'on peut consulter à l'adresse <http://eduscol.education.fr/cid55136/consultation-sur-les-projets-programmes-terminale.html>) préconise que soit mise en œuvre auprès des lycéens concernés « une démarche exigeante [qui] suppose, chez les enseignants amenés à enseigner cette matière, des **qualifications particulières de nature juridique** ». Or Le droit et les sciences économiques sont dominants dans la formation universitaire des professeurs d'économie et gestion. Ils sont recrutés, comme leurs collègues d'enseignement général, par des concours très sélectifs, agrégation et capet, qui comportent des épreuves dans ces disciplines. Comme le reconnaissait le Ministère de l'Éducation Nationale lors des consultations de novembre 2009 sur la réforme, ils sont donc parfaitement qualifiés pour assurer cet enseignement.

Sans chercher à entrer en concurrence avec des collègues d'autres disciplines, nous tenons absolument à faire reconnaître la qualité de nos savoirs et l'étendue de nos compétences en la matière. De plus, nous pouvons faire bénéficier les lycéens de notre riche expérience dans l'enseignement du droit : nous avons l'habitude de mettre en place une pédagogie inductive basée sur l'analyse « de situations réelles pour voir ensuite comment le droit y (...) répond » recommandée par les projets de programme de DGEMP. Enfin, les contenus actuellement proposés par le Ministère sont très proches de ceux enseignés en STG et en BTS : la loi, la jurisprudence, le contrat, la responsabilité, la personne, le justiciable, le travailleur, l'entreprise, l'organisation du droit, etc.

L'APCEG appelle l'ensemble des professeurs d'économie et gestion :

- **À s'exprimer dans le cadre de la consultation** sur le contenu des programmes de droit et grands enjeux du monde contemporain avant le 22 avril, soit sur le site de son rectorat, soit en envoyant un courriel à l'adresse du ministère « dgemc.prog.eduscol@education.gouv.fr » en y précisant l'objet « consultation DGEMC Mars 2011 ».
- A faire savoir rapidement dans leur établissement qu'ils sont **prêts à enseigner cette discipline à la rentrée 2012**. Il est essentiel de faire reconnaître **notre vocation à assurer l'enseignement du droit, comme d'ailleurs de l'économie, en tant que disciplines générales**. C'est une occasion de valoriser nos enseignements et nos filières.

Sylvie Cordesse Marot, Présidente de l'APCEG, Pour le CA
scordesse@andorra.ad, tel 06 706 506 85